



SMBAA
Syndicat Mixte du Bassin de
L'Authion et de ses Affluents

LIFE REVERS'EAU - ACTION C19B

Groupe de Travail n°2

LIFE19B IPE/FR/000007 REVERS'EAU

COMPTE RENDU DES PRINCIPAUX ÉCHANGES

Mercredi 10 Décembre 2025 –

MATIN : 10h – 12H30

Salle Communale de Mouliherne

Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents
1 Boulevard du Rempart 49250 Beaufort-en-Anjou

Contacts :

Théo CARLUCCI, Animateur de la reconquête de la ressource en eau, SMBAA
Morgane COIQUIL, Cheffe de Projet, helixeo
Yvonnick Favreau Chef de projet, HydroConcept
Auriane LEYMARIE, Animatrice du SAGE Authion, SMBAA
Ralph CLARKE, Coordinateur pôle milieux aquatiques et biodiversité, SMBAA

◆ ◆ ◆



Feuille d'émargement

Réunion : Groupe de Travail n°2 : Action C19b (LIFE REVERS'EAU)
Lieu de la réunion : Mouliherne Salle communale
Date de la réunion : Mercredi 10 décembre 2025 (10h – 13h)

Prénom - NOM	SIGNATURE
Patrick Tourlet	
Laurent Ferle	
Alain GALLIS	
Stéphane BOURDIN	
Pierre Bolmont	
CAHINE Jeanne	
RIBOTEAU Agathe	
FAUREN Yonick	
Morgane COISVIL	
CARLUCCI Théo	
CLARKE Rapha	
FAUREN	

♦ ♦ ♦

L'ordre du jour du Groupe de Travail était le suivant :

1. Rappel du projet et des conclusions de l'audit patrimonial
2. Comprendre le fonctionnement du territoire
3. Diagnostic du territoire : atouts/faiblesses
4. Aboutir à un diagnostic partagé

♦ ♦ ♦

La présentation est consultable à partir du lien suivant :

<https://www.sage-authion.fr/nos-actions/life-riverolle/>

Préambule

10h Accueil des participants.

Les participants s'assoient autour d'une grande table sur laquelle sont déjà disposées des cartes du bassin versant et des éléments pour le diagnostic partagé.

Les cartes sont disponibles dans l'onglet "Groupes de Travail" de l'encart "Phase 1" de la page web du projet : <https://www.sage-authion.fr/download/9754/?tmstv=1766498097>

Le matin comme le soir, un tour de table est proposé aux participants. La plupart des participants se connaissent désormais, mais de nouvelles personnes sont présentes.

1 Rappel du projet et des conclusions de l'audit patrimonial

Yvonnick FAVREAU (HydroConcept) rappelle le cadre du projet, les commanditaires, l'équipe de prestataires, les partenaires financiers et le calendrier du projet.

La parole est ensuite donnée à Morgane COIQUIL (helixeo) pour faire un bref rappel des conclusions de l'Audit Patrimonial réalisé par helixeo. Morgane rappelle la question stratégique de fond :

*« Conditions et moyens d'une gestion durable de l'eau sur le bassin de la Riverolle :
Quel projet pour le territoire ? »*

Morgane présente ensuite les conclusions de l'équipe (d'helixeo) de chaque point de la grille « IDPA » de la méthodologie employée par helixeo pour la réalisation de l'audit patrimonial.

Pas de remarque des membres des groupes de travail. Pour la plupart, ce sont des redites car ils ont assisté à la restitution des audits.

2 Comprendre le fonctionnement du territoire

Yvonnick reprend la main et présente la partie « Historique » de l'étude réalisée par HydroConcept.

Laurent FERTE valide les propos d'Yvonnick quant à l'information qui stipule que la commune de Mouliherne serait la commune la plus boisée du département mais apporte aussi une nuance rappelant qu'avec le regroupement des communes, les classements ont changé.

Une discussion s'ouvre ensuite sur la question des haies et du remembrement. Michel BOURDIN affirme qu'aucun remembrement « étatique » n'a eu lieu sur la commune de Mouliherne. Laurent FERTE appuie ses propos. « il y a bien eu un remembrement dans les villages voisins mais pas à Mouliherne ». Yvonnick montre toutefois qu'un agrandissement des parcelles et un arasement des haies a eu lieu. Yvonnick recentre le débat en rappelant que l'étude d'HydroConcept n'a pas vocation à apporter un jugement sur le passé mais bien à comprendre les dynamiques passées.

Laurent FERTE (parmi les derniers éleveurs laitiers du bassin versant) ajoute qu'il va bientôt céder sa ferme et qu'il n'y aura presque plus d'exploitation laitière sur le territoire alors qu'avant il y avait plus d'une centaine d'éleveurs sur la commune de Mouliherne : « Chaque maison avait deux ou trois vaches et les plus gros éleveurs en avaient une dizaine ».

La question de savoir comment éviter les « bêtises » du passé est ensuite posée par le groupe. La réponse apportée est qu'aujourd'hui nous avons davantage de recul qu'il y a une cinquantaine d'années et des études scientifiques ont prouvé les effets positifs des dispositifs proposés.

Pierre BOLMONT ajoute au sujet des haies qu'aujourd'hui, des haies peuvent être classées pour les protégées. Cela implique de les entretenir et interdit leur arrachage.

Jeannick CANTIN rebondi sur le sujet de l'accélération du cycle de l'eau en parlant des fossés et des réseaux de drainages qui sont nombreux sur le territoire et jouent un rôle d'accélérateurs des flux d'eau. Il en profite aussi pour rappeler qu'avant on voulait surtout que l'alimentation ne coûte pas cher et donc on a cherché à réduire les coûts de production. Selon lui, on n'en serait pas là si les gens avaient la possibilité d'acheter leur alimentation plus chère.

La présence de résineux dans les forêts du territoire et l'acidification du sol que cela engendre interpelle monsieur BOLMONT qui assure un suivi du pH de ses étangs (pisciculture de l'Herbe). Ce dernier assure avoir des mesures de pH autour des 8, donc légèrement basique. Il appuie ses propos avec la présence de brochet.

3 Diagnostic du territoire : atouts/faiblesses

Les participants sont interloqués par la carte montrant les suivis d'assecs sur le bassin versant. Ces derniers assurent ne jamais avoir vraiment prêtés attention à la tête de bassin versant. Pour eux, dans le bourg il y a toujours eu à minima un filet d'eau et ils n'imaginaient pas qu'il puisse y avoir des assecs dans le haut du réseau.

Le sujet des plans d'eau ensuite a suscité de longues discussions et un fort intérêt de ce groupe sur le sujet. Notamment des questions sur la législation autour des plans d'eau sur cours. Yvonnick rappelle qu'un étang est une retenue d'eau artificielle, que chaque étang est différent mais qu'il y a deux types d'étangs : les retenues d'eau sur cours et les captages de sources. Le captage de source n'est pas très positif pour la ressource car il récupère une eau fraîche et de bonne qualité et en ressort une eau réchauffée et assujetti à des pollutions dues au caractère lentique de l'eau dans ces milieux. Pierre BOLMONT rajoute toute fois que l'entretien des étangs est essentiel si l'on veut conserver les fonctionnalités écologiques des plans d'eau. Laurent FERTE affirme que 90% des plans d'eau du territoire sont récréatifs, et pose alors la question de leurs utilités.

Michel BOURDIN demande alors pourquoi on ne stocke pas d'eau en amont. Yvonnick retorque que c'est une bonne idée de stocker de l'eau car on remarque une répartition inégale des quantités d'eau disponible tout au long de l'année. En revanche, il est important de choisir la manière de stocker l'eau. Dans le but d'une gestion durable de l'eau, il est primordial de chercher un système robuste et durable autant le plan de la quantité mais aussi sur la qualité de l'eau. Ainsi, Monsieur TOURLET interpelle Yvonnick et lui demande si de fait, son analyse de la situation le mène à dire qu'il faudrait recréer des "milieux aquatiques" sous-entendu, des Zones Humides. Yvonnick répond qu'effectivement, c'est une possibilité et qu'il faut concilier les solutions à apporter avec la biodiversité

Les participants questionnent ensuite les experts d'HydroConcept sur le prélèvement d'eau et notamment le prélèvement d'eau potable. Yvonnick rappelle que l'eau potable consommé par les habitants est issu d'une des nappes souterraines du bassin versant.

Vient, la question de la qualité de l'eau de la Riverolle. Pierre BOLMONT demande si les données de qualité d'eau sont publiques. Théo CARLUCCI répond que oui, elles sont disponibles sur le site du gouvernement « Naïdes » :

<https://naiades.eaufrance.fr/acces-donnees#/physicochimie/resultats?debut=22-12-2022&fin=22-12-2025&stations=04103935>

Théo précise également qu'il réalise des relevés supplémentaires à l'aval des étangs de la Louisière depuis le mois d'août mensuellement et ce jusqu'en 2027. Les données issues de ces prélèvements seront également bancarisées sur le site du gouvernement.

4 Aboutir à un diagnostic partagé

Yvonnick FAVREAU demande au groupe de travail si l'ensemble des personnes sont en accord avec le diagnostic proposé ce jour par l'équipe d'HydroConcept.

Patrick TOURLET prend la parole. Il précise qu'il n'est habitant que depuis peu sur les bords de la Riverolle mais constate toutefois des périodes de crues très importantes et des débits en été très faibles. Il trouve que selon lui, il faudrait trouver un moyen de moduler ces crues en captant l'eau pour la restituer plus tard.

Laurent FERTE rappelle qu'il ne faut pas oublier le changement climatique. Si les épisodes de précipitations et de sécheresses sont plus intenses, c'est aussi à cause de cela.

Yvonnick évoque la solution de capter cette eau en amont via des zones d'extensions naturelles.

Monsieur TOURLET propose la création d'étangs comme en région parisienne. Mais Yvonnick rappelle que le contexte de la Riverolle n'est pas celui de la région parisienne et qu'il est possible d'avoir des solutions plus naturelles et avec une capacité de « vrais retours » au milieu via une infiltration de l'eau dans les nappes souterraines.

Michel BOURDIN questionne Yvonnick sur la capacité de stockage d'eau des zones humides. Selon lui cela ne suffira pas. Ralph CLARKE rappelle les paroles de Jeannick CANTIN et insiste sur le fait qu'il est essentiel d'avoir une vision globale à l'échelle du bassin versant pour le projet. Ainsi, si l'on fait des actions sur l'ensemble du bassin versant et non uniquement en proximité du linéaire de cours d'eau, les actions seront d'autant plus efficaces. Yvonnick ajoute qu'il faut une multitude d'actions pour agir concrètement.

Jeannick CANTIN fait part d'un retour expérience et parle d'un fossé qui avait été créé sur son exploitation dans les années soixante-dix. Ce dernier n'avait pas été curé et s'est végétalisé. Il avait fait le choix de ne pas nécessairement porter une attention particulière à son entretien qui amena le fossé à déborder en hiver et rendit inaccessible les abords pour en réaliser son entretien. L'été qui suivi, Monsieur CANTIN constatât que sa prairie aux abords de son fossé était plus verte qu'ailleurs et résistât mieux aux fortes chaleurs de l'été. Finalement, Jeannick a cherché par la suite à permettre au fossé de déborder à nouveau pour continuer cet effet vertueux. Il souligne par cette anecdote l'importance des zones d'extensions de crues et les effets vertueux que cela peut avoir.

Morgane COIQUIL prend la parole pour rappeler que c'est aux groupes de travail de proposer des solutions. Elle insiste sur le fait que l'équipe en charge du projet n'a pas vocation à donner les solutions mais plutôt à accompagner dans la démarche.

Les membres du groupe de travail demandent alors comment il est possible par exemple de savoir où agir en priorité pour créer des zones humides par exemple. Yvonnick répond qu'avec la modélisation, nous sommes capables de voir les zones d'accumulation d'eau et ainsi trouver des endroits où il serait pertinent de créer des zones humides. Monsieur TOURLET continue l'échange

en demandant si la création de zone humides nécessitait obligatoirement l'aval des propriétaires de terrain ? Oui, nous ne faisons rien sans l'accord des propriétaires. L'ensemble des actions réalisées par le syndicat (SMBAA) sont faites en accord avec les propriétaires. Ce qui implique que sans accord, rien ne peut se faire.

Michel BOURDIN évoque alors l'importance de mobiliser davantage de monde sur le projet et « d'agrandir le cercle ».

Laurent FERTE déplore le fait que seuls les riverains se sentent concernés par la question. Michel BOURDIN retorque que même pour sa part, il est présent car il a eu des inondations chez lui, autrement il ne serait jamais venu.

Yvonnick FAVREAU et Morgane COIQUIL terminent la réunion pour la soirée et rappellent les prochaines échéances :

- Un Comité de Pilotage aura lieu le 12 janvier pour valider le diagnostic partagé
- La prochaine Réunion publique aura lieu le 28 janvier au soir (18h30/21h)
- Le prochain Atelier de Groupe de Travail n'est pas encore calé mais devrait avoir lieu sur la semaine du 9 au 13 février.

La réunion se termine à 12h45.